

COMPTE - RENDU ET PROCES VERBAL

Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal

L'intégralité de la séance est disponible au format audio en Mairie



Nombre de conseillers en exercice :	29	L'an deux mille dix-huit, le mardi douze juin à vingt heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BONNICHON, Maire.
Nombre de conseillers présents :	23	
Nombre de pouvoirs enregistrés :	03	
Nombre de conseillers votants :	26	

Étaient présents (23) :

M. Frédéric BONNICHON – Mme Danielle FAURE-IMBERT - M. Lionel CHAUVIN - Mme Marie CACERES – M. Serge BRIOT - Mme Nathalie ABELARD - M. Ramon GARCIA – M. Louis LEVADOUX - M. Gilles DOLAT – M. Dominique RAVEL - Mme Sylvie BORDAGE - M. Jacques CREGUT = Mme Chantal CRETIN – Mme Arminda FARTARIA – M. Pierre FASSONE – Mme Brigitte GUILLOT - Mme Catherine MAUPIED - Mme Emanuelle MECKLER = Mme Anne MIGNOT – M. Jean-François MESSEANT - - Mme Nathalie RENOU - Mme Marie ROUVIER-AMBLARD – M. Thierry VIDAL – M. Guy VEILLET.

Absents représentés et pouvoirs (3) :

M. Franck POMMIER représenté par M. Frédéric BONNICHON
Mme Marie-Christine PIRES représentée Mme Marie ROUVIER-AMBLARD
M. Cédric CHAMPION représenté par M. Dominique RAVEL

Absents excusés (3) :

Mme Mathilde MORGE-CHANUDET
M. François CHEVILLE
Mme Anne MIGNOT

M. Jacques CREGUT est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30. Il demande si le compte-rendu de la séance du 3 avril 2018 appelle des remarques particulières de la part de l'assemblée. Aucune remarque n'étant formulée, **le compte rendu du 3 avril 2018 est ainsi adopté à l'unanimité.**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. RETOUR SUR LES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DU 29 MARS 2018 AU 6 JUIN 2018

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Par délibération du 12 avril 2014, modifiée le 12 février 2016, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au Maire. Le tableau ci-dessous récapitule les décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT, pour celles d'un montant supérieur à 4 000 € HT, soit 4 800 € TTC.

N° d'alinéa	N° de décision	TIERS	OBJET	MONTANT HT
N°4 et 26	18D15-019	SIEG 63	Éclairage public allée Prince Orloff Prise en charge du SIEG à 90 %	910.00 €
N°4 et 26	18D15-020	SIEG 63	Éclairage public du Parking Vouée Prise en charge du SIEG à 50 %	1450.72 €
N° 26	18D15-021	ETAT	Demande de subvention DSIL 2018	2 231 000.00 €

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations confiées

PRÉAMBULE :

Le Conseil Municipal a voté les BP 2018 lors de sa session du 5 février 2018. Ces derniers ont été votés sur la base d'atterrissages budgétaires réalisés par les services. Les comptes administratifs 2017 définitifs vous sont présentés ci-après sous la forme de tableaux habituellement diffusés ; ils sont conformes aux atterrissages réalisés et identiques en tout point aux comptes de gestion établis par M. le Trésorier Principal de Riom.

Par ailleurs, le fruit des efforts faits en 2017 ont permis de dégager 261 K€, qui ont été ciblés sur des investissements complémentaires sur le budget principal 2018. C'est donc pour cela que nous avons proposé, lors du vote du BP 2018, de réaliser 850 K€ de travaux dits « entreprises », en lieu et place des 600 K€ habituellement faits ces dernières années.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe les maquettes budgétaires des CA 2017.

Enfin, une présentation Powerpoint sera faite en séance avec des données analytiques.

Un point important au présent ordre du jour est la bascule de l'actif du Théâtre, du budget Communal au budget Théâtre, présenté synthétiquement au point 2.

2. AFFECTATION DU BÂTIMENT « THÉÂTRE » DU BUDGET COMMUNAL AU BUDGET THÉÂTRE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Les investissements du Théâtre ont été initialement portés par le budget communal, tant :

- en dépenses, avec la réalisation des travaux pour un montant final de 3 866 K€ HT (soit 4 626 K€ TTC)
- qu'en recettes, avec :
 - l'autofinancement : 575 K€
 - l'emprunt dédié : 1 000 K€
 - les subventions : 2 291 K€

Aujourd'hui, l'ensemble de l'opération est soldée et il est désormais possible de transférer l'ensemble de l'actif et du passif vers le budget théâtre.

De façon très synthétique et en dehors des opérations purement budgétaires accompagnant ce transfert :

	Avant transfert		Après transfert	
	BP Commune	BP Théâtre	BP Commune	BP Théâtre
Actif bâtiment	3 866 K€	0 K€	0 K€	3 866 K€
Financements :	3 866 K€	0 K€	0 K€	3 866 K€
- dont mécénat	512 K€	0 K€	0 K€	512 K€
- dont subventions	1 779 K€	0 K€	0 K€	1 779 K€
- dont emprunt	1 000 K€	0 K€	0 K€	1 000 K€
- dont autofinancement	575 K€	0 K€	0 K€	575 K€
TVA*	760 K€	0 K€	760 K€	0 K€
TOTAL	4 626 K€	0 K€	760 K€	3 866 K€
	4 626 K€ TTC		4 626 K€ TTC	

* La TVA ayant été payée par le budget Commune, elle est récupérée sur ce dernier

⇒ Il est proposé au Conseil d'approuver le transfert de l'actif du Théâtre, du budget Communal au budget Théâtre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS DU THÉÂTRE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Les immobilisations des biens en nomenclature M 4 applicables aux services publics industriels et commerciaux, doivent faire l'objet d'amortissements. La nomenclature donne à titre indicatif la durée d'amortissement minimum et maximum pour ces biens, mais c'est à l'assemblée délibérante sur proposition de Monsieur le Maire de fixer cette durée.

⇒ Il est proposé au Conseil d'approuver les durées d'amortissement suivantes :

- Bâtiment : 50 ans
- Matériel : 10 ans
- Matériel informatique : 5 ans
- Logiciel : 1 an

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET « COMMUNE »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

Commune	2016	BP 2017	CA 2017	Variation BP 2017 CA 2017		BP 2018
Attenuation de charges	147	120	127	+7	+5,51%	60
Produits de services	455	450	513	+63	+12,28%	450
Impôts et taxes	4490	4506	4608	+102	+2,22%	4544
<i>dont Produits impôts directs courants</i>	2822	2833	2836	+3	+0,11%	2872
Dotations et subventions	1860	1810	1770	-40	-2,26%	1810
<i>dont DGF (à partir de 2016, effort redressement neutralisé par souci de clarté)</i>	1445	1367	1370	+3	+0,22%	1367
Autres produits	56	48	50	+2	+4,00%	48
TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	7008	6934	7068	+134	+1,90%	6912
RAP	18	0	6	+6	+100,00%	
Travaux en régie	450	450	450	+0	+0,00%	450
Produits exceptionnels	81	0	34	+34	+100,00%	8
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7539	7384	7552	+168	+2,23%	7370
Attenuation de recettes (FPIC, Casino jusqu'à 2017)	291	186	189	+3	+1,59%	108
Charges à caractère général	1612	1685	1679	-6	-0,36%	1650
Charges de personnel	3828	3700	3688	-12	-0,33%	3635
Autres charges (dont subvention théâtre)	935	1004	911	-93	-10,21%	973
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	6666	6575	6467	-108	-1,67%	6366
Intérêts	307	284	276	-8	-2,90%	240
Commune	281	284	252	-32	-12,70%	240
Théâtre	26	0	25	+25	+100,00%	0
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	6973	6859	6743	-116	-1,72%	6606
EBF	342	359	601	+242	+40,30%	546
CAF BRUTE	566	525	809	+284	+35,13%	764

Le CA 2017 est conforme en tous points à l'atterrissage réalisé lors du vote des budgets primitifs.

Pour 2017, les principales variations entre ce qui était prévu (BP 2017) et le réalisé (CA 2017)

En recettes : + 168 K€

- Sur les produits de service : +63 K€ dus à une fréquentation accrue du Centre de Loisirs et de la Cantine
- Sur les impôts et taxes : + 102 K€ dont 90 K€ de recettes complémentaires de produits bruts des jeux Casino
- Dotations et subventions : - 48K€ liés à une baisse des prestations CAF sur notre politique jeunesse

En dépenses : - 116 K€

• Sur les charges à caractère général : - 6K€

- - 56 K€ sur fournitures
- + 9 K€ sur entretien réalisé par entreprise
- - 6 K€ sur assurances
- + 15 K€ sur honoraires
- - 6 K€ sur pot et alimentation

• charges de personnel : -17 K€ Principalement dû à la baisse sur les titulaires

• autres charges -93 K€ :

- Principalement dû à l'emprunt théâtre qui n'a pas été basculé sur le budget annexe en 2017 donc une subvention moindre à destination du théâtre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE

5. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017 DU BUDGET « COMMUNE »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Au vu du résultat 2017 du budget principal « Commune », il est proposé d'affecter :

→ 535 999.72 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » au budget 2018, après opérations d'amortissements, et intégrations des restes à réaliser (RAR) des années antérieures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET « EAU POTABLE »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

	EAU	CA 2016	Budget 2017 (BP+DM+BS)	CA 2017	Variation BP 2017 / CA 2017		BP 2018
013	Attenuation de charges	0		0	+0	+0,0%	
70	Produits de services	482	480	478	-2	-0,4%	480
75	Autres produits	0		0	0	+0,0%	
A	TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	482	480	478	-2	-0,4%	480
042	Travaux en régie	34	40	40	0	+0,0%	40
042	Travaux en régie réalisé par personnel commune		60	59	-1	-1,2%	60
77	Produits exceptionnels	2		0	0	+0,0%	
B	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	524	580	577	-3	-0,4%	580
0							
014	Attenuation de recettes (Red Agence du bassin)	120	103	102	-0	-0,0%	120
011	Charges à caractère général	125	140	140	-0	-0,2%	140
*+012	Charges de personnel	76	128	128	-0	-0,1%	130
	Mise à disposition personnel commune		94	94	0	+0,0%	26
65	Autres charges	24	54	54	-0	-0,0%	3
C	TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	344	518	518	-0	-0,1%	419
66	Intérêts	8	7	7	0	+7,1%	13
67	Charges exceptionnelles	41	4	3	-1	-23,6%	
D	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	393	529	528	-1	-0,2%	432
0							
E = A-C	EBF	137	-38	-40	-2	+4,1%	61
F = B-D	CAF BRUTE	125	51	50	-2	-3,2%	148

Pour 2017, les principales variations entre ce qui était prévu (BP 2017) et le réalisé (CA 2017)

En recettes : - 3 K€ donc un CA parfaitement conforme au prévisionnel

- À noter la valorisation des travaux en régie sur le budget Eau depuis 2017

En dépenses : - 1 K€ donc un CA parfaitement conforme au prévisionnel

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE

7. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017 DU BUDGET « EAU POTABLE »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Au vu du résultat 2017 du budget « Eau », il est proposé d'affecter :

- 741 815.20 € en réserves au compte R002
- 205 683.92 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

	ASSAINISSEMENT	CA 2016	Budget 2017	CA 2017	Variation BP 2017 / CA 2017		BP 2018
013	Atténuation de charges	0		0	+0	+0,00%	
70	Produits de services	323	300	255	-45	-15,14%	255
75	Autres produits	0		0	+0	0,00%	
A	TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	323	300	255	-45	-15,14%	255
78	RAP	0		0	+0	0,00%	
042	Travaux en régie réalisés par personnel commune		50	50	+0	0,00%	50
77	Produits exceptionnels	0		0	+0	0,00%	
B	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	323	350	305	-45	-12,98%	305
014	Atténuation de recettes Modernisation réseaux de collecte	0		0	+0	0,00%	
011	Charges à caractère général	98	100	92	-8	-7,71%	93
	Mise à dispo personnel commune		50	80	+30	60,00%	80
65	Autres charges	1	12	12	-0	-0,02%	1
C	TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	99	162	185	+22	13,73%	174
66	Intérêts	19	17	15	-3	-14,58%	17
67	Charges exceptionnelles	1	1	0	-1	-82,60%	1
D	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	119	181	199	+19	10,50%	192
E = A-C	EBF	224	138	70	-68	-49,19%	81
F = B-D	CAF BRUTE	204	169	105	-64	-37,99%	113

En recettes : - 45 K€

- Sur les produits de service : - 45 K€ dus aux rattachements budgétaires des années 2016 et 2017. Les rôles réels (relevés réels des compteurs d'avril N-1 à avril N, intégré budgétairement de janvier à décembre N) sont identiques en 2015 et 2016, à savoir 226 k€. L'inscription de 300 K€ au BP 2017 était donc surévaluée.

En dépenses : + 19 K€

- Sur les charges de personnel : + 30 K€ liés à la valorisation des travaux en régie sur le budget Assainissement depuis 2017, - 8 K€ sur les charges et des intérêts d'emprunts plus faibles que prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE

9. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017 DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Au vu du résultat 2017 du budget « Assainissement », il est proposé d'affecter :

- 443 653.75 € en réserves au compte R002
- 344 702.72 € en réserves au compte R001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET « THÉÂTRE »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

Destination	Chapitre	Nature	CA 2016	BP 2017	CA 2017	Variation BP 2017 / CA 2017		BP 18
CULTURELLE	70 - Ventes prod fab, prest serv, mar	Vente places spectacle	129 228,86 €	100 000,00 €	116 704,29 €	16 704,29 €	16,70%	100 000,00 €
		Commissions autoproduits	2 010,50 €	16 400,00 €	5 280,65 €	-11 119,35 €	-67,80%	16 400,00 €
	74 - Subventions d'exploitation	Subventions	7 847,00 €	26 000,00 €	28 000,00 €	2 000,00 €	7,69%	28 000,00 €
	Total Recettes Culturelles		139 086,36 €	142 400,00 €	149 984,94 €	7 584,94 €	5,33%	144 400,00 €
	011 - Charges à caractère général	Achat spectacle	125 209,67 €	80 000,00 €	77 384,77 €	-2 615,23 €	-3,27%	80 000,00 €
		VHR	7 760,84 €	5 000,00 €	6 741,16 €	-1 741,16 €	-34,82%	5 000,00 €
		Technique et administratif	16 615,55 €	17 600,00 €	28 719,26 €	11 119,26 €	63,18%	26 000,00 €
		Publicité et imprimés	18 586,48 €	17 500,00 €	15 024,00 €	-2 476,00 €	-14,15%	17 500,00 €
		Droits d'auteurs et autres taxes	9 836,73 €	13 300,00 €	12 677,49 €	-622,51 €	-4,68%	13 300,00 €
	Total Dépenses Culturelles		178 009,27 €	133 400,00 €	140 546,68 €	7 146,68 €	5,36%	141 800,00 €
Résultat Culturel		-38 922,91 €	9 000,00 €	9 438,26 €	438,26 €	4,87%	2 600,00 €	
ECONOMIQUE	70 - Ventes prod fab, prest serv, mar	Vente prestations		20 000,00 €		-20 000,00 €	-100,00%	20 000,00 €
		Locations	18 831,21 €	5 000,00 €	24 144,00 €	19 144,00 €	382,88%	5 000,00 €
	Total Recettes Economiques		18 831,21 €	25 000,00 €	24 144,00 €	-856,00 €	-3,42%	25 000,00 €
	011 - Charges à caractère général	Achat spectacle		15 000,00 €	875,00 €	-14 125,00 €	-94,17%	15 000,00 €
		Technique et administratif	835,48 €	1 200,00 €	496,06 €	-703,94 €	-58,66%	1 200,00 €
		Publicité et imprimés	2 673,64 €	1 000,00 €	524,00 €	-476,00 €	-47,60%	1 000,00 €
		Prestations annexes	168,48 €	300,00 €	82,72 €	-217,28 €	-72,43%	300,00 €
Total dépenses Economiques		3 677,60 €	17 500,00 €	1 977,78 €	-15 522,22 €	-88,70%	17 500,00 €	
Résultat Economique		15 153,61 €	7 500,00 €	22 166,22 €	14 666,22 €	195,55%	7 500,00 €	
EVENEMENT VILLE	011 - Charges à caractère général	Réceptions	316,36 €	1 000,00 €	0,00 €	-1 000,00 €	-100,00%	1 000,00 €
		Technique et administratif	3 297,95 €		166,50 €	166,50 €		
	Total Dépense Evenement Ville		3 614,31 €	1 000,00 €	166,50 €	-833,50 €	-83,35%	1 000,00 €
Résultat Evenement Ville		-3 614,31 €	-1 000,00 €	-166,50 €	833,50 €	-83,35%	-1 000,00 €	
FONCTIONNEMENT GENERALE	013 - Atténuations de charges	Remboursement contrat aidé et IJ	4 407,94 €	8 000,00 €	955,18 €	-7 044,82 €	-88,06%	8 000,00 €
	74 - Subventions d'exploitation	Subventions						
		Subvention de fonctionnement	248 493,45 €	183 000,00 €	218 509,63 €	35 509,63 €	19,40%	183 000,00 €
		Subvention d'équilibre emprunt		73 799,95 €		-73 799,95 €	-100,00%	73 676,87 €
	77 - Produits exceptionnels	Dons						
	Total Recettes Fonctionnement Général		252 901,39 €	264 799,95 €	219 464,81 €	-45 335,14 €	-17,12%	264 676,87 €
	011 - Charges à caractère général	Energie et eau	14 166,26 €	20 000,00 €	16 466,51 €	-3 533,49 €	-17,67%	20 000,00 €
		Fourniture entretien et technique	13 488,63 €	10 000,00 €	5 485,03 €	-4 514,97 €	-45,15%	10 000,00 €
		Administratif	1 009,31 €	1 350,00 €	1 596,58 €	246,58 €	18,27%	1 350,00 €
		Entretien et maintenance	19 383,89 €	19 400,00 €	21 156,49 €	1 756,49 €	9,05%	19 400,00 €
		Frais agents	1 594,01 €	500,00 €	506,53 €	6,53 €	1,31%	500,00 €
		Standard et téléphonie	4 024,73 €	5 500,00 €	5 975,33 €	475,33 €	8,64%	5 500,00 €
	012 - Charg. pers. et frais assimilés	Charges de personnel	115 568,72 €	113 652,40 €	111 626,12 €	-2 026,28 €	-1,78%	110 000,00 €
Total dépenses Fonctionnement Général		169 235,55 €	170 402,40 €	162 812,59 €	-7 583,81 €	-4,45%	166 750,00 €	
Résultat Fonctionnement Général		83 665,84 €	94 397,55 €	56 652,22 €	-37 745,33 €	-39,99%	97 926,87 €	
SOCIAL	70 - Ventes prod fab, prest serv, mar	Locations	403,00 €		1 706,00 €	1 706,00 €		0,00 €
	Total Recettes Social		403,00 €	0,00 €	1 706,00 €	1 706,00 €		0,00 €
	011 - Charges à caractère général	Achat spectacle			2 000,00 €	2 000,00 €		
		Réceptions	18,59 €		0,00 €	0,00 €		
		Technique et administratif	1 695,15 €		485,00 €	485,00 €		
Total Dépenses Social		1 713,74 €	0,00 €	2 485,00 €	2 485,00 €		0,00 €	
Résultat Social		-1 310,74 €	0,00 €	-779,00 €	-779,00 €		0,00 €	
Excédent Brut de fonctionnement		33 942,52 €	109 897,55 €	87 311,20 €	-22 586,35 €	-20,55%	107 000,00 €	
CAF BRUTE		33 942,52 €	84 970,63 €	87 311,20 €	2 340,57 €	2,75%	84 221,01 €	

Pour 2017, les principales variations entre ce qui était prévu (BP 2017) et le réalisé (CA 2017)

Sur le volet culturel: + 0,4 K€ donc un CA parfaitement conforme au prévisionnel

Sur le volet économique: un résultat positif de 22 K€

Sur le volet fonctionnement général : - 37 K€ qui s'expliquent par le maintien de l'emprunt Bâtiment Théâtre sur le budget communal, et donc des charges financières afférentes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE

11. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017 DU BUDGET « THÉÂTRE »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Au vu du résultat 2017 du budget « Théâtre », il est proposé d'affecter :

→ 14 331.20 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » au budget supplémentaire 2018 en qualité d'autofinancement des investissements 2017

→ 36 197.41 € en réserves au compte R002 en vue des futurs investissements

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET « SOURCES »

Rapporteur : M. Franck POMMIER

	SOURCES	CA 2016	BP 2017	CA 2017	Variation BP 2017 / CA 2017	BP 2018
75	Autres produits - Loyer location eau 20K€ fixe + variable à partir de 2025 à 2,5% CA Thermal	20	20	20	- 0	20
A	TOTAL DES RECETTES GESTION COURANTE	20	20	20	- 0	20
78	RAP				0	
77	Produits exceptionnels		10		- 10	
B	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	20	30	20	- 10	20
011	Charges à caractère général (suivi annuel ressource)	17	27	25	- 2	8
65	Autres charges				0	
C	TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	17	27	25	- 2	8
66	Intérêts	3	5	4	- 1	5
67	Charges exceptionnelles				0	
D	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19	32	29	- 2	13
E = A-C	EBF	3	- 7	- 5	2	12
F = B-D	CAF BRUTE	1	- 2	- 9	- 8	7

En recettes : - 10 K€, une subvention ville était nécessaire à hauteur de 10 K€ pour couvrir des frais d'études nécessaires dans le cadre des travaux à venir sur les sources thermales.

En dépenses : - 2 K€

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. LE MAIRE NE PREND PAS PART AU VOTE

13. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017 DU BUDGET « SOURCES »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Au vu du résultat 2017 du budget « Sources », il est proposé d'affecter :

→ 3 211.23 € en D002.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. ÉTAT DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS 2017

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Il sera proposé au Conseil d'approuver l'état des acquisitions et cessions 2017 présentés ci-dessous.

ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES 2017

OPÉRATION	LIEU	SECTION	SURFACES en ca	PRIX EN €
DESPLANQUE	Chemin des prunelles	ZE N°1323 et N°1324	163	489,00 €
LEVADOUX	Padellas	ZE N°215 et N°216	1350	2 025,00 €
AMOUREUX	Rue du Marché	AN N°298	36	720,00 €

CESSIONS IMMOBILIÈRES 2017

OPÉRATION	LIEU	SECTION	SURFACES en ca	PRIX EN €
SR Développeur	La Pérouse	ZD N°912	468	7 020,00 €
Levadoux	Rue Sainte Anne	AL N°641	33	22 025,00 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. COMPTES DE GESTION EXERCICE 2017 : APPROBATION

Il sera proposé au Conseil d'approuver les comptes de gestion 2017 établis par le Trésorier Principal (tous budgets), conformes à nos CA 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET PRINCIPAL INTÉGRANT LE TRANSFERT THÉÂTRE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Suite à la proposition d'affectation de résultat faite ci-avant, **il est proposé au Conseil** d'approuver la DM n°1 sur le budget principal telle que présentée ci-après :

FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
chapitre	compte	Libellé	Montant	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
023	023	Virement à la section d'investissement	360 778	042	777	Amortissement subvention	2 863
65	6574	Subvention de fonctionnement	- 10 000	042	722	Travaux en régie tennis	80 000
022	022	Dépenses imprévues	- 267 914				
Total			82 864				82 863

ESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
chapitre	compte	Libellé	Montant	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
040	2313	Intégration frais étude	29 316	040	2031	Intégration frais étude	29 316
042	1391	Amortissement subvention	2 863	021	021	Virement de la section d'investissement	360 778
001	001	Report de la section d'investissement	1 775 806	10	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	536 000
20	2031	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	1 480	20	2031	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	1 776
20	2051	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	16 805	20	2051	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	20 159
20	2088	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	9 325	20	2088	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	11 190
21	2115	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	51 157	21	2115	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	51 368
21	2152	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	14 942	21	2152	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	17 931
21	2183	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	3 833	21	2183	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	4 600
21	2184	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	26 517	21	2184	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	31 821
21	2188	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	188 329	21	2188	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	225 992
21	2138	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	3 549 755	21	2138	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	4 257 081
042	2313	Travaux en régie tennis	80 000	16	1641	Transfert bâtiment théâtre sur budget annexe théâtre	271 474
10	10222	FCTVA transfert bâtiment theatre	69 357				
Total			5 819 485				5 819 485
Total			5 902 348				5 902 348

Cette DM comprend principalement :

- les écritures liées à la mise en affectation du bâtiment théâtre sur le budget annexe théâtre
- des écritures comptables liées aux ajustements comptables de milieu d'année

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET «EAU »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Il est proposé au Conseil d'approuver la DM n°1 sur le budget « Eau » telle que présentée ci-après :

FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
chapitre	compte	Libellé	Montant	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
68	6817	Provisions pour créances douteuses	450	78	7817	Reprise sur créances douteuses	1 600
65	6541	Admissions en non valeur	2 110	R002	R002	utilisation excédent de fonctionnement	1 460
014	701249	Reversement redevance pour pollution	500				
Total			3 060				3 060

INVESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
chapitre	compte	Libellé	Montant	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
040	2313	Intégration frais étude	14 850	040	2031	Intégration frais étude	14 850
Total			14 850				14 850
Total			17 910				17 910

Cette DM comprend principalement :

- l'intégration d'admissions en non-valeur prévisionnelles et des créances douteuses
- l'intégration des frais d'études
- L'ajustement pour la redevance pour pollution

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Suite à la proposition d'affectation de résultat faite ci-avant, **il est proposé au Conseil** d'approuver la DM n°1 sur le budget « Assainissement » telle que présentée ci-après :

FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
chapitre	compte	Libellé	Montant	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
68	6817	Provisions pour créances douteuses	650				
65	6541	Admission en non valeur	- 650				
Total			-				-
INVESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
Total			-				-
Total			-				-

Cette DM comprend principalement :

- l'intégration de provisions pour créances douteuses
- l'ajustement à la baisse des admissions en non-valeur

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET « THÉÂTRE »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Suite à la proposition d'affectation de résultat faite ci-avant, **il est proposé au Conseil** d'approuver la DM n°1 sur le budget « Théâtre » telle que présentée ci-après :

FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
chapitre	compte	Libellé	Montant	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
023	023	Virement à le section d'investissement	- 27 920	R002	R002	Excédent de fonctionnement	14 331
040	6811	Dotations amortissement immobilisations	33 167				
022	022	dépenses impévues	9 084				
Total			14 331				14 331
INVESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
chapitre	compte	Libellé	Montant	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
23	2313	Reste à réaliser fin 2017	5 247	021	021	Virement de la section de fonctionnement	- 27 920
D001	D001	Déficit d'investissement	14 331	10	1068	affectation en réserves	14 331
				040	28051	Amortissement immobilisation transférée	3 624
				040	28088	Amortissement immobilisation transférée	2 238
				040	28183	Amortissement immobilisation transférée	919
				040	28184	Amortissement immobilisation transférée	3 054
				040	28188	Amortissement immobilisation transférée	23 332
Total			19 578				19 578
Total			33 909				33 909

Cette DM comprend principalement :

- les écritures d'affectation du bâtiment théâtre au budget annexe théâtre
- les reprises de reste à réaliser 2017

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET « SOURCES »

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

Suite à la proposition d'affectation de résultat faite ci-avant, **il est proposé au Conseil** d'approuver la DM n°1 sur le budget « Sources » telle que présentée ci-après :

FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
chapitre	compte	Libellé	Montant	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
D002	D002	Déficit de fonctionnement	3 212	74	74	Subvention commune	7 149
023	023	Virement à la section d'investissement	3 937				
Total			7 149				7 149
INVESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
chapitre	compte	Libellé	Montant	Chapitre	Compte	Libellé	Montant
23	2313	Reste à réaliser fin 2017	8 237	R001	R001	Excedent Investissement	4 300
				021	021	Virement de la section de fonctionnement	3 937
Total			8 237				8 237
Total			15 386				15 386

Cette DM comprend principalement :

- l'intégration de la subvention communale pour financer des études complémentaires liées au Resort Thermal
- les reprises de reste à réaliser 2017

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21. LOYER 2018 DES SOURCES

Rapporteur : Mme Danielle FAURE-IMBERT

⇒ **Il est proposé au Conseil** d'approuver le montant de 20 000 € HT au titre du loyer des Sources à percevoir auprès de RTC Resort Thermal Châtel, locataire-gérant des thermes depuis le 1^{er} janvier 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22. SAISON CULTURELLE 2018-2019 : PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION & VOTE DES TARIFS

RAPPORTEUR : MME EMANUELLE MECKLER

La saison 2018/2019 du théâtre et les tarifs publics de la billetterie seront présentés lors de la commission culture du 7 juin 2018.

Après une troisième saison qui a connu un vif succès, avec plus de 740 abonnés (contre 730 la 2^{ème} année), la programmation de la 4^{ème} saison, toujours éclectique entre musique, théâtre et humour, fait la part belle à la dualité ou à la relation de couple.

Au total, ce sont 40 séances qui sont proposées tout au long de la saison, avec des artistes régionaux et des têtes d'affiche nationales. Comme chaque année, une attention particulière est portée au jeune public, avec 5 spectacles destinés aux scolaires.

Pour préserver la confidentialité de la programmation, elle vous sera dévoilée lors de la séance du Conseil avec une remise sur table. Pour les conseillers qui le souhaitent, la programmation pourra être envoyée par mail avant la séance ; le cas échéant, nous vous demandons de ne pas en communiquer la teneur.

Les conditions et modalités de billetterie proposées sont les suivantes :

Tarifs

- Plein tarif : toute personne ne bénéficiant d'aucune réduction.
- Tarif abonné : toute personne souscrivant à un abonnement de trois spectacles minimum dont au moins un spectacle découverte, les mécènes Privilège.
- Tarif réduit : les détenteurs de la carte Pass'jeunes, de la carte Cézam, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les CE conventionnés, les personnes handicapées, les abonnés des saisons culturelles de Mozac, Volvic et Riom, les détenteurs de la carte OFF du festival d'Avignon et les groupes de plus de 10 personnes. Présentation d'un justificatif obligatoire.
- Tarif enfant : les enfants de moins de 12 ans et les détenteurs de la carte Pass'jeunes.
- Tarifs mécènes :
 - Tarifs mécènes privilèges : places réservées à l'année pour des mécènes « entreprise » uniquement qui donnent plus de 1500 euros pour soutenir la saison culturelle
 - 1500 € = 2 places par spectacle
 - 2500 € = 5 places par spectacle
 - + de 5 000 € = 10 places par spectacle

Ces places doivent être libérées 10 jours avant le spectacle si elles ne sont pas utilisées.

- Mécènes coup de cœur à partir de 100 € (particuliers et entreprises) : ils reçoivent une invitation pour le spectacle "Olé !" auquel ils seront invités.
- Tarif gratuit : invitation (hors invitations prévues au contrat avec les producteurs) pour la presse, la SACEM, les enseignants et accompagnateurs pour les représentations scolaires, le conseil municipal des jeunes, les demandes de lot, les artistes, les associations de Châtel-Guyon, les représentants des partenaires institutionnels de la ville et du théâtre, comme les services de l'État, collectivités et les chambres consulaires, étant précisé que l'application de la gratuité à vocation à rester marginale sur l'activité globale des ventes de billets.

Conditions de réservations et ventes

- À la billetterie aux horaires d'ouverture.
- Par téléphone aux horaires d'ouverture de la billetterie au 04 73 64 28 82 : règlement par carte bancaire ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.
- Sur le site internet : www.theatre.chatel-guyon.fr.
- Par courrier en joignant le bon de commande, les justificatifs pour les tarifs réduits, au Théâtre de Châtel-Guyon, 10 rue de l'hôtel de ville 63 140 CHÂTEL-GUYON.

⇒ Il sera donc proposé au Conseil :

- d'approuver la programmation culturelle du théâtre pour la saison 2018/2019
- d'approuver les conditions et modalités de billetterie décrites ci-dessus
- d'approuver les tarifs en annexe

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

23. MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES ENTRÉES GRATUITES À LA PISCINE

RAPPORTEUR : M. FRÉDÉRIC BONNICHON

Comme pour le théâtre, il est nécessaire, à la demande du Trésor Public, d'approuver les modalités de délivrance des entrées gratuites à la piscine.

⇒ Il est donc proposé au Conseil d'approuver les modalités suivantes qui correspondent à des pratiques en vigueur depuis des années :

- Gratuité pour les collaborateurs titulaires, stagiaires, leur conjoint et enfant(s) de moins de 18 ans et les contractuels de plus de 6 mois,
- les pompiers de Châtel-Guyon,
- les membres de la CRS 48, uniquement entre 12h00/13h00 en mai, juin et septembre, et 12h/14h00 juillet et août

La gratuité étant accordée après présentation des justificatifs nécessaires (cartes professionnelles), puis saisie sur une liste détaillée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24. VOTE DES TARIFS DES ACTIVITÉS JEUNES POUR L'ÉTÉ 2018

Rapporteur : M. Lionel CHAUVIN

Comme chaque été, la municipalité organise des séjours et des activités pour ses jeunes châtelguyonnais.

⇒ Il est donc proposé au Conseil d'approuver les propositions de la Commission Jeunesse, qui s'est déroulée le lundi 4 juin, décrites ci-après :

- Au titre des activités de l'accueil de loisirs :

Mini séjour aventurier « Coco Lanta » - Groupe 10/13 ans Jeunes nés entre 2008 et 2005 - Du mercredi 11 juillet au vendredi 13 juillet 2018 - 3 jours et 2 nuits

QF	0<QF<520	521<QF<775	776<QF<1185	QF<1185
Tarifs AL 1j	7€	10,20€	12,20€	14,20€
Tarifs AL 3j	21€	30,60€	36,60€	42,60€
Mini séjour	37€	50€	59€	68€

- ⇒ Mini Soirée veillée
Une fois par semaine à partir de 17h30 jusqu'à 21h ou 22h30 selon les activités
-Repas + animation
Groupe de 10 enfants de 3/6 ans et 2 animateurs
Groupe de 16 enfants de 7/13 ans et 2 animateurs

Exemples d'animations:

Avec les 3/6 ans : « raconte-moi une histoire », boom déguisée, château de sable, piscine
Avec les 7/13 ans : loup garou, piscine, cinéma au théâtre « Nos jours heureux »

QF	0<QF<520	521<QF<775	776<QF<1185	QF<1185
Tarifs AL 1j	7€	10,20€	12,20€	14,20€
Soirée Veillée	3,50€	4€	4,50€	5€

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

25. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : M. SERGE BRIOT

Suite à l'actualisation des besoins saisonniers, il est proposé au Conseil d'approuver la création des postes d'animateurs (3) pour les séjours jeunes et d'un agent d'animation (1) pour les activités estivales. De plus, des recrutements de contractuels sont en cours pour les services techniques (1) et en vue du remplacement de la responsable Finances (1).

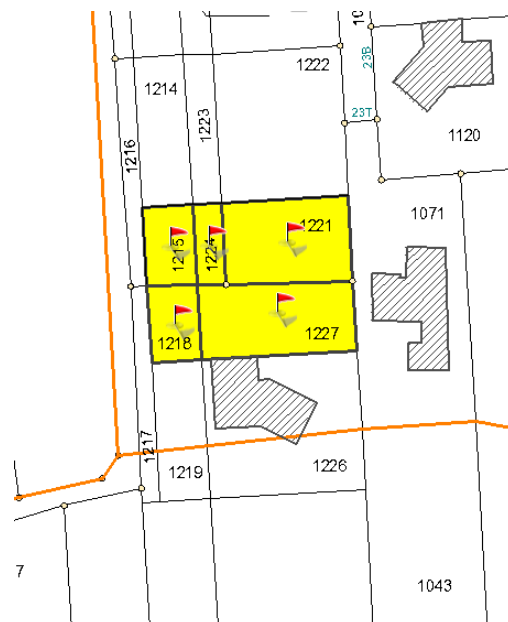
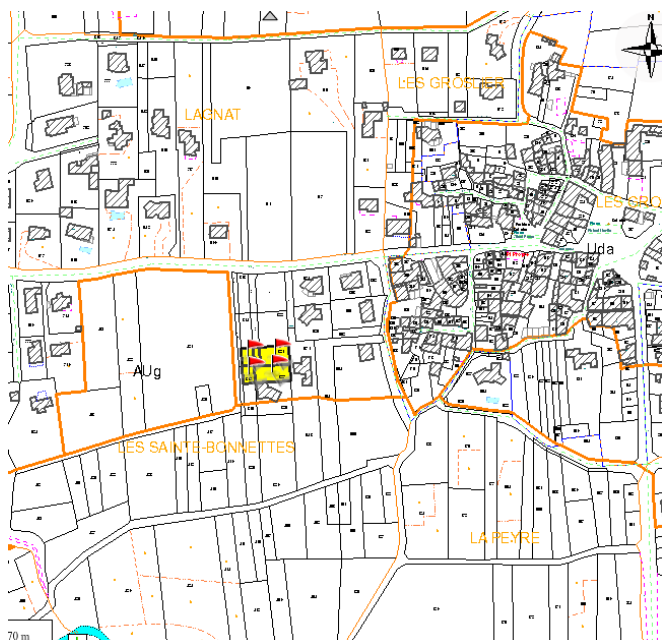
⇒ Il est proposé au Conseil d'approuver le tableau des effectifs.

CONTRAT DE DROIT PUBLIC	Temps de travail	IB/IM	Motif contrat	Tableau des effectifs après décision du Conseil Municipal du 03.04.2018		Opérations à effectuer		Tableau des effectifs après décision du Conseil Municipal du 12.06.2018	
				ouverts	pourvus	supprimer (ct)	créer (cseil)	ouverts	pourvus
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Responsable Communication	TC	521/447	art3-3 alinéa 1	1	1			1	1
Assistante de direction pôle technique	TC	354/330	art3-2	1	0			1	0
Caissière piscine	TC	347/325	art3. alinéa 2	2	0			2	2
Assistant Administratif	TNC	347/325	art3. alinéa 1	1	0			1	0
Agent administratif	TC	347/325	art3. alinéa 1	1	0		1	2	1
SOUS TOTAL				6	1	0	1	7	4
FILIERE ANIMATION									
Animateur	TC	347/325	art3. alinéa 1	4	4			4	4
Agent d'animation	TC	347/325	art3. alinéa 2	0	0		1	1	0
Animateur/intendant	TC	347/325	art3. alinéa 1	1	1			1	1
Animateur/informatique	TC	347/325	art3. alinéa 1	1	1			1	1
Animateur/intendant	TNC	347/325	art3. alinéa 1	0	0			0	0
Animateur/intendant	TNC	347/325	art3. alinéa 2	0	0			0	0
SOUS TOTAL				6	6	0	1	7	6
FILIERE MEDICO SOCIALE									
Agent Asem	TC	351/328	art3. alinéa 1	0	0			0	0
SOUS TOTAL				0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE									
Maitre nageur sauveteur BPJEPSAAN	TC	406/366	art3. alinéa 2	2	0			2	1
Maitre nageur sauveteur BNSSA	TC	366/339	art3. alinéa 2	5	0			5	5
Animateur sportif	TC	347/324	art3-3 alinéa 1	1	1			1	1
SOUS TOTAL				8	1	0	0	8	7
FILIERE TECHNIQUE									
Chargé d'opération	TC	512/440	art3-2	1	1			1	1
Responsable Maintenance et entretien	TC	404/365	art3. alinéa 1	0	0		1	1	0
Technicien son et lumière	TC	367/346	art3. alinéa 1	1	0			1	1
Agent polyvalent	TC	347/325	art3. alinéa 2	3	2			3	2
Filtreur piscine	TNC	347/325	art3. alinéa 2	1	0			1	0
Agent surveillance piscine	TNC	347/325	art3. alinéa 2	2	0			2	0
Agent d'entretien piscine	TC	347/325	art3. alinéa 2	1	0			1	0
Agent restauration piscine	TNC	347/325	art3. alinéa 2	2	0			2	2
Agent chargé de la distribution	TNC	386/354	art3. alinéa 1	1	1			1	1
Agent polyvalent entretien école	TNC	347/325	art3. alinéa 1	1	1			1	1
Agent auxiliaire de vie	TC	347/325	art3. alinéa 1	1	1			1	1
chauffeur navette	TC	347/325	art3. alinéa 1	2	0			2	0
chauffeur navette	TNC	347/325	art3. alinéa 1	1	1			1	1
Agent Technique	TC	347/325	art3. alinéa 1	2	0			2	1
Agent Technique	TNC	347/325	art3. alinéa 1	2	0			2	1
SOUS TOTAL				21	7	0	1	22	12
FILIERE POLICE									
ATPM	TC	347/325	art.3 alinéa 2	2	0			2	2
SOUS TOTAL				2	0	0	0	2	2
				43	15	0	3	46	31
CONTRAT DE DROIT PRIVE									
Fonctions	Temps de travail	taux	Type de contrat aidé	ouverts	pourvus	supprimer (ct)	créer (cseil)	ouverts	pourvus
Agent polyvalent	TC	10,0411	CUI CAE	3	1			3	1
Chauffeur navette	TC	10,0411	CUI CAE	2	0			2	0
Animateur culturel	TC	10,041	CUI CAE	1	0			1	0
Animateur sportif	TC	10,0411	CUI CAE	0	0			0	0
Régisseur Théâtre	TC	10,0411	CUI CAE	0	0			0	0
Chauffeur navette	TNC	10,0411	CUI CAE	2	0			2	0
Agent polyvalent	TNC	10,0411	CUI CAE	2	0			2	0
CEE	TC	CEE	CEE	6	4		3	9	1
SOUS TOTAL				16	5	0	3	19	2

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26. VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE SITUÉE AUX GROSLIERS, IMPASSE DES VARENNES

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON



Suite à la mise

en vente en concurrence, de deux terrains sis Rue des Varennes, aux Grosliers, avec une mise à prix à 88 euros du m², la commune a reçu par l'intermédiaire de l'agence « L'AGENCE » une offre de son client, pour le terrain cadastré ZA 1215-1218-1221-1224-1227 d'une superficie de 900 m² à 82 000 € net vendeur.

Il est proposé au Conseil :

- **D'approuver** la vente des parcelles ZA 1215-1218-1221-1224-1227 au prix de 91 €/m² soit total de 82 000,00 €uros
- **D'autoriser** le Maire à signer tout document relatif à ce dossier, notamment les actes notariés;
- **De désigner** Me FOURNEL ENJOLERAS notaire à RIOM, pour la passation des actes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

27. LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LES ASSURANCES DE LA VILLE

Rapporteur : M. Frédéric BONNICHON

La ville est assurée pour divers risques. Nos assurances couvrent :

1. Le dommage aux biens
2. La responsabilité civile
3. Les véhicules à moteur
4. La protection juridique de la collectivité
5. La protection juridique des élus et des agents

Le marché actuel prend fin en décembre 2018.

Compte tenu des montants escomptés sur la durée envisagée du marché, à savoir 4 ans, il s'agit d'une procédure formalisée. En effet, le montant annuel des primes d'assurances est de 70 K€, donc 280 K€ pour 4 ans, le seuil des procédures formalisées étant fixé à 200 K€.

⇒ **Le Conseil Municipal est donc sollicité pour :**

- **Approuver** le lancement de la consultation sous forme d'une procédure adaptée
- **Autoriser** le Maire à mener la procédure
- **Prendre acte** que la Commission d'Appel d'Offres de droit commun sera l'instance chargée d'attribuer le marché
- **Autoriser** le Maire à signer le marché, en fin de procédure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

INFORMATIONS DIVERSES

En fin de séance, deux habitantes du quartier « Les haut du creux » à St-Hippolyte ont demandé à avoir de plus amples informations sur le Permis d'Aménager en cours d'instruction prévoyant la construction de 21 lots. M. le Maire a indiqué qu'une réunion avec l'ensemble des riverains sera organisée début juillet pour échanger sur ce projet. Il a précisé que la municipalité veillerait à ce que le projet soit compatible avec son environnement immédiat et que la qualité urbanistique de ce projet serait un critère prioritaire en vue de la délivrance de ce permis.

Le Maire clôt la séance à 22h20

Compte-rendu établi à Châtel-Guyon, le lundi 25 juin 2018,
Frédéric BONNICHON,
Maire de Châtel-Guyon

